



DEVIENS ÉDUCATEUR SPORTIF !

FORMATION BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
2026-2028



Formation sur 2 ans !

93 % de réussite
sur la session 2024-2025



COMITÉ
RÉGIONAL
OCCITANIE

SOMMAIRE

- Présentation de la formation 2
- Déroulé et contenu 3
- Infos et inscriptions 4-5



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

LE BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF, MENTION DISCIPLINES GYMNIQUES, EST UN DIPLÔME DE NIVEAU IV. CODE RNCP : 40528

Il confère à son titulaire la qualité professionnelle suivante :

- Le titulaire du BPJEPS « disciplines gymniques » conduit des activités de découverte et d'initiation des disciplines gymniques ainsi que des activités d'apprentissage des disciplines gymniques acrobatiques ou de la gymnastique rythmique, selon l'option, notamment dans une intention de progression et d'amélioration sportive.
- En proposant aux groupes de participants des apprentissages permettant une progression sportive dans les disciplines gymniques acrobatiques ou en gymnastique rythmique, il permet à ces derniers de prendre part aux premiers niveaux de compétitions et les y accompagne.

Ce diplôme permet un emploi salarié à temps plein dans le domaine des disciplines gymniques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences professionnelles relatives au métier d'éducateur sportif des Disciplines Gymniques :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
- Préparer un projet ainsi que son évaluation.
- Participer et contribuer au développement de sa structure.
- Préparer une action éducative et encadrer un groupe dans le cadre des disciplines gymniques.
- Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de séance.
- Conduire des séances en toute sécurité et maîtriser les techniques dans une option au choix parmi :

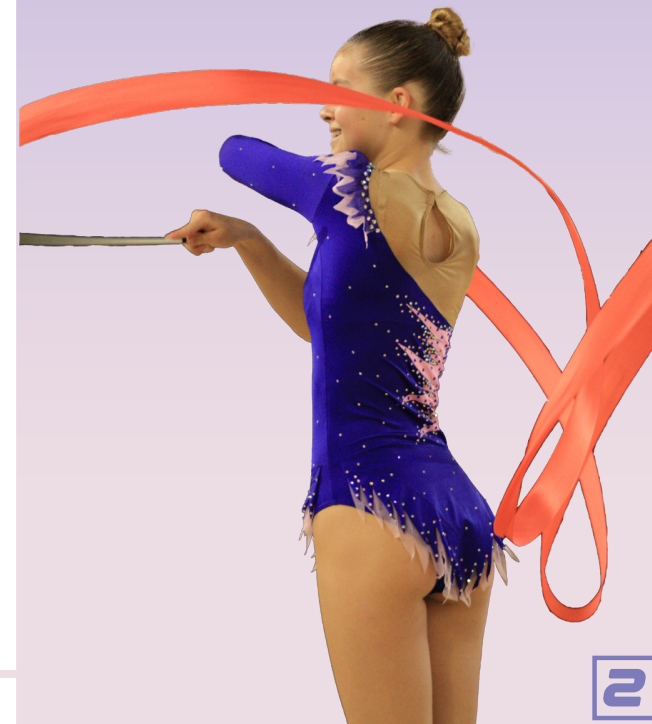
OPTION A :

Disciplines Gymniques Acrobatiques (GA)

GAM / GAF / TR / GAC / TUM / TEAM GYM / AERO / PARKOUR

OPTION B :

Gymnastique Rythmique (GR)



DÉROULÉ ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation BPJEPS se déroule en alternance sur le centre de formation en présentiel et le reste du temps en structure, de Septembre 2026 à Juin 2028 à raison d'une semaine de cours par mois, sur deux ans. Si votre candidature est retenue, vous recevrez les modalités d'inscription définitive. Les tests d'entrée se dérouleront le 20 Août 2026, les tests de sélection le 21 Août 2026, le positionnement le 1er Septembre 2026 et l'entrée en formation le 1er Septembre 2026.

Première semaine de Formation : du 07 Septembre 2026 au 11 Septembre 2026

VOLUMES HORAIRES DE LA FORMATION

Les stagiaires devront mettre en place un cycle d'initiation et un cycle d'apprentissage parmi les activités suivantes : GAF, GAM, GR, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Aérobie, Team gym, Parkour.

DGA : 900 heures sur 2 ans en centre de formation et 1150 heures par an en structure.

GR : 900 heures sur 2 ans en centre de formation et 1150 heures par an en structure.



CONTENU DE LA FORMATION

BLOC DE COMPÉTENCE 1

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

BLOC DE COMPÉTENCE 2

Valoriser les activités et les projets d'une structure sport ou de l'animation

BLOC DE COMPÉTENCE 3

Concevoir, animer, en sécurité, et évaluer des séances et des cycles d'initiation et d'apprentissage des activités gymniques dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

INFOS ET INSCRIPTIONS

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir 18 ans révolus à l'examen,
- Être titulaire du diplôme de Premiers Secours Citoyen (PSC),
 - Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des «activités gymniques», datant de moins de 6 mois,
- Pour les moins de 25 ans, fournir l'attestation de JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- Avoir une structure d'alternance pour effectuer son stage pédagogique.

Nous invitons toute personne en situation de handicap, à nous le signaler, afin d'étudier ensemble la faisabilité de son projet de formation.

MODALITÉ PARTICULIÈRE

Possibilité de faire cette formation sous contrat d'apprentissage, informations et démarches nécessaires auprès du CFA de l'Académie France Gymnastique : formation@ffgym.fr

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : le 19 Mars 2026

Remplir la fiche de candidature en ligne via le lien suivant

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AVANT LE 15 JUIN 2026



La Gymnastique, « Une passion, Un métier ».

ORGANISME DE FORMATION

Maison des Activités Gymniques
10 bis av, Yves Brunaud 31770 COLOMIERS
06.02.41.60.43
of.occigym@gmail.com
www.occitanie-ffgym.com

RESPONSABLE

Anne-Marie BASSET
CTS Coordonnatrice pédagogique
06.47.26.72.48
basset.ctscoordo.occitanie@gmail.com



COMITÉ
RÉGIONAL
OCCITANIE

ORGANISME DE FORMATION N° 76310913931

Unité de Formation des Apprentis
Formation organisée sous réserve d'habilitation de la DRAJES
(Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

